

LE BULLETIN

DE LA FRANCHISE & DES RESEAUX COMMERCIAUX

du groupe CHOISIR SA FRANCHISE | JANVIER 2012 | N°1

Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ?

Découvrez pourquoi il est « confortable » de devenir franchisé Tout à Dom Services, franchise de services d'aide à la personne à domicile.



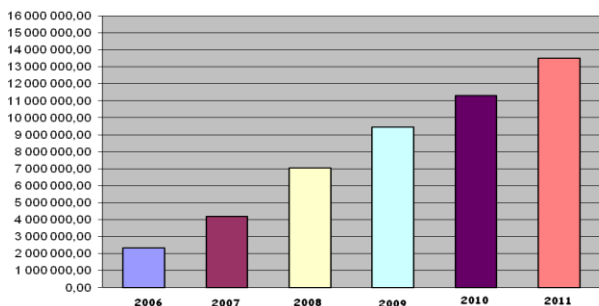
Tout à Dom Services est un prestataire multi services pour les particuliers. Des services allant du ménage, repassage, entretien du jardin, petit bricolage et de la garde d'enfants, prise en charge de sorties scolaires au maintien à domicile de personnes âgées dépendantes et handicapées. Avec un credo : la **personnalisation des offres de services**.

En 2011, Tout à Dom Services est intervenu au domicile de plus de 6 000 foyers

Et c'est bien parce que nos besoins ne sont pas ceux de nos voisins que Tout à Dom Services a inscrit cette exigence au cœur de son concept de franchise de services !

De fait, aucune prestation n'est réalisée sans l'établissement d'un cahier des charges reprenant précisément les desiderata du client et d'un devis gratuit sans engagement ! Le client n'a, de surcroît, aucune formalité administrative à gérer (contrat de travail, bulletin de paie) ni aucune responsabilité d'employeur à assumer.

Tout à Dom Services est présent sur le secteur des services à la personne depuis 1998 et le réseau de franchise Tout à Dom Services a été lancé en 2005 ; avec actuellement 38 implantations, le Chiffre d'Affaires consolidé du réseau Tout à Dom Services ne cesse de progresser (voir diagramme ci-dessous).



Les raisons de ce succès sont plurielles. Tout d'abord, les besoins en services de la population ne cessent d'augmenter sous les effets conjugués de facteurs démographiques (dynamisme de la natalité, vieillissement de la population) et d'une évolution des modes de vie (augmentation du nombre de femmes actives et de familles monoparentales, souci d'une meilleure qualité de vie). Le secteur des services à la personne est ainsi l'un des rares secteurs économiques à connaître depuis 2005, année du lancement du Plan de développement des services à la personne (loi Boorlo), un développement constant en dépit d'un contexte de crise récurrent.

La mise en œuvre du concept de franchise Tout à Dom Services participe également de cette réussite : proximité, professionnalisme, qualité du service rendu, suivi personnalisé des prises en charge en sont les éléments majeurs.

Enfin, dernier facteur tout aussi primordial, la franchise Tout à Dom Services appuie son développement et assure son homogénéité grâce à une animation de réseau dynamique et efficace : présence une fois par mois d'un membre de la tête de réseau dans l'agence de chaque franchisé Tout à Dom Services pour un suivi personnalisé de ses besoins et une prise en charge de la gestion sociale de son activité (contrat de travail, bulletins de paies, charges trimestrielles) ; participation tous les trois mois à un séminaire national permettant d'aborder des thématiques transversales à l'activité (certification de service, formation professionnelle, vie du secteur, législation...) et de mutualiser les expériences des uns et des autres.

La vitalité du réseau et la réactivité du franchiseur aux évolutions des demandes en services de la population se traduisent aussi par l'augmentation et les évolutions constantes des savoir-faire : en 2011, par exemple, deux nouvelles prestations de services ont été instaurées, la garde de nuit itinérante et le balluchonnage, tandis qu'était testé avec succès sur deux sites pilotes un concept spécifique jardin, prestation s'étendant en 2012 à d'autres sites du réseau.

Accélérateurs d'activité par excellence, tous les franchisés Tout à Dom Services bénéficient de partenariats commerciaux établis avec des enseignes nationales et des organismes d'assistance. Le délai moyen d'atteinte du point mort constaté au sein du réseau Tout à Dom Services est de 9 mois.

Devenir franchisé Tout à Dom Services, c'est bénéficier d'un concept porteur sur un marché porteur avec, derrière soi, la force d'un réseau bien structuré. Alors, pourquoi ne pas devenir à votre tour franchisé Tout à Dom Services ?

« Il n'existe pas de profil véritablement idéal. Il existe avant tout des candidats portés par une histoire personnelle, un parcours professionnel, des compétences et un projet. »
Franck Sodoyer, P.D.G Fondateur du réseau Tout à Dom Services

Christian ENART - Service Presse CSF
Journaliste spécialisé | www.choisir-sa-franchise.com